

Programme été 2022 (natation / aquagym / mermaiding)

Semaines:

- | | |
|---------------------------|--|
| (1) - du 4 au 8 juillet | (5) - du MARDI 2 au 5 août |
| (2) - du 11 au 15 juillet | (6) - du 8 au 12 août |
| (3) - du 18 au 22 juillet | (7) - du 15 au 19 août |
| (4) - du 25 au 29 juillet | (8) - du 22 au 26 août (cours privés et semi-privés uniquement) |

- Natation :

Les élèves suivent une leçon de 25 minutes, à raison de 3, 4 ou 5 séances par semaine, en fonction des horaires d'ouverture de la Piscine de Thônex.

- **Cours privés et semi-privés** (tous niveaux adultes et enfants) seront donnés de 8h15 à 9h15, de 11h15 à 16h15 et de 17h15 à 19h45. A noter que entre 18h15 et 19h45, la priorité sera donnée aux adultes.

Si un élève devait se retrouver seul en cours semi-privés par manque de demandes d'autres personnes de même niveau, nous nous permettrons de le contacter pour lui proposer d'autres alternatives.

- **Les cours collectifs (niveaux 1 à 4)** sont prévus de 9h15 à 11h15 et de 16h15 à 17h15.

Prix (stage de natation):

<i>4 cours : mardi > vendredi</i>		<i>5 cours : lundi > vendredi</i>	
4 cours privés	152 frs	5 cours privés	190 frs
4 cours semi-privés (2pers)	112 frs	5 cours semi-privés (2pers.)	140 frs
4 cours semi-privés (3pers)	100 frs	5 cours semi-privés (3pers.)	125 frs
<i>3 cours : mercredi > vendredi (8h15+8h45+19h15)</i>		5 cours collectifs (6pers)	100 frs
3 cours privés	114 frs		
3 cours semi-privés	84 frs		

NOUVEAUX ELEVES

Jamais suivi de cours	<input type="checkbox"/>	1
Se déplace avec support en eau profonde et s'immerge complètement sous l'eau sans se boucher le nez, durant 3 secondes.	<input type="checkbox"/>	2
Flèche en position ventrale, visage sous l'eau, et dorsale, oreilles dans l'eau, durant 5 secondes minimum, avec frite.	<input type="checkbox"/>	3
Nage sur le ventre et sur le dos durant une dizaine de mètres - respiration acquise : bulles visibles	<input type="checkbox"/>	4
Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl- initiation papillon	<input type="checkbox"/>	5
Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl et papillon	<input type="checkbox"/>	6

ANCIENS ELEVES

Pour connaître le dernier niveau atteint par votre enfant, veuillez-vous adresser au secrétariat : secretariat@ecolenatationthonex.ch ou 022 349 04 22

Lorsque vous inscrivez de manière définitive un élève, vous attestez avoir pris connaissance de nos conditions générales. Veuillez donc les lire attentivement, particulièrement les paragraphes concernant le règlement des cours, le règlement de la piscine de Thônex et le règlement de l'Ecole de natation

Conditions générales (stages natation)

Annulation de cours

Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucune annulation n'est possible.

Les absences, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas remboursées.

L'Ecole de natation de Thônex est dépendante, pour la gestion du bassin, de la Commune de Thônex. Elle ne peut être tenue pour responsable de ses décisions. Une indisponibilité des lieux ne donne pas droit à un remplacement ou à un remboursement.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de 2 jours consécutifs, et sur présentation d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

Règlement des cours

Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire sont indiquées ci-dessous ou sur le document que vous avez reçu par mail et que vous pouvez imprimer au besoin.

Les cours doivent être réglés à réception de la facture. Nous n'acceptons aucun élève, dont la facture n'est pas réglée.

Voici nos coordonnées de paiement :

Numéro de compte CCP : 12-21722-1

Numéro de BVR : 01-66164-7

Numéro IBAN : CH68 3000 0001 1202 1722 1

Numéro Clearing : 09000

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

Dès le 01.01.2022, les factures pourront être payées par carte de débit/crédit directement au bureau de l' Ecole de Natation de Thônex.

Entrées piscines

Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours. Des abonnements de 5 ou 10 entrées au tarif réduit de 9 ou 18 francs (enfants) et 15 ou 30 francs (adultes) sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la piscine et sur présentation de la confirmation d'inscription.

- Les enfants âgés de moins de 5 ans ont droit à l'entrée gratuite s'ils sont accompagnés d'un adulte qui paie l'entrée.
- Les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte ne payant pas l'entrée et se rendant uniquement jusqu'aux vestiaires, devront s'acquitter de l'entrée au tarif « enfant ».
- Les accompagnants qui se rendent au bord du bassin, paient l'entrée au tarif normal.

Règlement piscine de Thônex

L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain. Les accompagnants qui franchiraient le pédiluve, en étant habillés, seront refoulés hors du bassin et leurs enfants ne seront pas acceptés à leur cours.

Le règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Les élèves de moins de 10 ans, n'ont le droit de nager, avant ou après leur cours que s'ils sont accompagnés, au bord du bassin, par une personne adulte.

Les accompagnants n'ont pas le droit de filmer, ni de prendre des photos des cours.

Règlement Ecole de natation de Thônex

Les élèves de moins de 10 ans doivent être confiés à leur moniteur/trice par la personne accompagnatrice qui les récupère dès la fin du cours.

Pour les élèves de 4 à 7 ans, qui participent pour la première fois à nos cours, la présence d'un adulte, en maillot de bain au bord du bassin, est indispensable lors de leur premier cours. En cas de non-respect de ce point, l'élève ne pourra pas participer à sa séance de natation.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs moniteurs/trices uniquement durant la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de les confier aux moniteurs/trices et de les récupérer dès la fin des cours.

Ponctualité : les élèves doivent être prêts, en tenue de bain, 5 minutes avant le début du cours.

A Thônex, les accompagnants qui viennent au bord du bassin, en tenue de bain, ne se tiennent pas le long du bassin où sont donnés les cours, ni à proximité des professeurs.

Les accompagnants qui ne se rendent que dans les vestiaires ont la possibilité de suivre les cours depuis le local prévu à cet effet.

Une pièce de 2 francs est nécessaire pour l'usage des casiers.

Assurances

Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident.